

CHARTRE DE GESTION RESPONSABLE



**Adhérent du réseau Qualiarbre,
je m'engage en signant la Charte Qualiarbre :**

Je m'engage à appliquer les règles de l'art du métier d'arboriste-élagueur, à améliorer le savoir-faire de mon entreprise et la qualité de ses prestations et en particulier à :

- Travailler dans le respect de l'arbre, des règles professionnelles et du monde arboricole
- Gérer et renforcer mes compétences et celles de mes collaborateurs, notamment par la formation
- Garder l'arboriculture ornementale et d'agrément comme activité principale
- Respecter les valeurs de la Charte Européenne de l'Arbre d'Agrément
- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité de mes prestations
- Informer mes clients dans le sens de leurs intérêts et en accord avec les bonnes pratiques en arboriculture ornementale.

Je m'engage à respecter et préserver l'environnement et à réduire les impacts et nuisances liés à mon activité et en particulier à :

- Gérer et limiter les déchets liés à mon activité
- Limiter les consommations énergétiques liées à mon activité
- Préserver la biodiversité
- Réduire les nuisances liées à mon activité
- Sensibiliser mes collaborateurs aux éco-gestes
- Privilégier les achats éco-responsables.

Je m'engage à mettre en œuvre des pratiques sociales et managériales bienveillantes, à assurer de bonnes relations et conditions de travail et en particulier à :

- Assurer ma sécurité et celles de mes collaborateurs par des mesures de prévention et de protection adaptées
- Préserver et améliorer la qualité de vie au travail de mes collaborateurs
- Maintenir le dialogue et la concertation au sein de mon entreprise
- Engager des actions de solidarité vis-à-vis de personnes en difficulté
- Avoir une politique de recrutement éthique et responsable, bannir toute forme de discrimination en matière d'emploi, respecter le droit du travail et ne pas employer de personnel de façon illégale
- Assurer à mes salariés un mode de rétribution équitable et bienveillant.

Je m'engage à mettre en œuvre des pratiques économiques responsables et éthiques, à contribuer au développement économique local et en particulier à :

- Respecter et dialoguer avec mes parties prenantes : clients, salariés, fournisseurs, partenaires, administrations, etc.
- Mesurer et améliorer les performances de mon entreprise
- Agir contre la corruption sous toutes ses formes et contre les pratiques déloyales
- Soutenir les activités et projets locaux en faveur du développement durable
- Participer à la vie économique locale, notamment au travers de réseaux d'entreprises
- Privilégier les achats responsables.

Je m'engage à mettre en œuvre une démarche de progrès pour concrétiser mon engagement.

Je m'engage à promouvoir la marque et la charte Qualiarbre et à afficher et faire valoir sur mes documents administratifs, véhicules, publicités, dans mes bureaux, etc., mon adhésion au réseau des arboristes élagueurs.

Fait à :

Signature

Le :



Cette charte a été construite à partir des lignes directrices de la norme internationale ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises et des 10 principes du Global Compact des Nations Unies.